

# Noa'h

## UN HOMME OU UN TSADDIK ?

« **Noa'h fut un homme Tsaddik (juste), il était Tamim (intègre) dans ses générations. Noa'h marchait avec Hashem.** » (Bereshit chap.6, verset 9, début de notre Parasha)

### Question

Que signifie le mot « homme » ? N'aurait-il pas suffi de dire simplement que Noa'h était « Tsaddik et Tamim dans ses générations » ?

### Réponse

Ce terme, explique Rav Moshé Feinstein z.ts.l, souligne que Noa'h était un homme, pas un enfant – et donc un être mature et stable. Pour être Tsaddik, il faut d'abord être un homme. Il faut être intelligent et clairvoyant, posséder du bon sens et un jugement droit. Autrement, la vertu sera instable. Un insensé peut facilement se laisser détourner, et il serait inapproprié de le tenir pour un individu vertueux.

Rabbi Avraham Ibn Ezra émet la même remarque à propos de la réaction de Moshé quand Yitro lui a conseillé de se faire assister par des « hommes craignant D. » (Shemot 8, 21). Il chercha aussitôt des « hommes sages » (Devarim 1, 13), les seuls à craindre véritablement Hashem.

Rav Israël Salanter z.ts.l avait l'habitude de dire que **la première Mitsva de la Torah est de ne pas être un imbécile...**

Rav Ya'akov Neumann z.ts.l suggère une approche complètement différente. Le roi David écrit : « Ne me rejette pas au moment de ma vieillesse ! » (Tehilim 71, 9).

Pourquoi souligne-t-il la nécessité d'une assistance divine pendant la vieillesse ?

N'en a-t-on pas besoin aussi dans sa jeunesse ?

Rav Yits'hak Blazzer z.ts.l répond dans Ko'hevé Or

à l'aide d'une parabole :

Deux jeunes gens de dix-huit ans avaient été convoqués pour le service militaire. Le jour prévu pour leur incorporation, aucun d'eux ne se présenta. On lança contre eux des ordres d'arrestation, mais les appelés réussirent à se soustraire aux recherches. Une année s'écoula, puis une deuxième. Las de cette existence de fugitif, un des garçons se présenta à la caserne. Bien entendu, le commandant se mit en colère contre lui. Mais comme le jeune homme s'était soumis volontairement et était venu pour exécuter ses obligations, bien que tardivement, il déchira l'ordre d'arrestation et permit à l'intéressé de rejoindre son unité comme l'aurait fait toute autre recrue.

Quant à l'autre appelé, il resta hors d'atteinte pendant des décennies. Finalement, alors qu'il était devenu vieux, il décida de suivre l'exemple de son camarade qui s'était soumis bien des années plus tôt. Un beau jour, il entra dans la caserne et se présenta devant le commandant, lequel le fit aussitôt arrêter.

« Mais pourquoi m'arrêtez-vous ? - protesta-t-il. Vous n'avez pourtant pas fait incarcérer mon camarade, qui s'est également laissé incorporer après ses années d'insoumission !

– Quel âge avez-vous ? demanda le commandant.

– Soixante et un ans.

– Comment pouvez-vous vous comparer à votre camarade ? - observa l'officier. Il s'est présenté alors qu'il n'avait que vingt ans. Comme ses années les plus productives étaient encore devant lui, nous avons pu nous montrer compréhensifs. Mais les vôtres sont maintenant derrière vous. Quelle valeur revêt pour nous votre enrôlement ? Pourquoi devrions-nous vous témoigner de l'indulgence ? »

Il en va de même, conclut Rav Blazer, pour celui qui se repent. Le roi David écrit (Tehilim 112, 1) : « Heureux l'homme qui craint Hashem. » La Guemara ('Avoda Zara 19a) applique ce verset à celui qui, étant encore un « homme », craint Hashem. Quand une personne pêche et se repent étant encore jeune et vigoureuse, son retour vers Hashem a une grande valeur, et Il la traite avec clémence. Mais si elle attend jusqu'à la vieillesse, alors que son sang a cessé de bouillonner et que ses instincts et ses impulsions se sont affaiblis, quelle valeur peut avoir un tel repentir ? Où était-elle quand elle était plus jeune ? Telle est la supplication du roi David : Il implore Hashem d'avoir pitié et d'accepter le repentir, même si on ne le met en pratique que dans sa vieillesse. « Ne me rejette pas au temps de ma vieillesse », bien que j'aurai dû me repentir depuis déjà longtemps ! Rav Neumann applique cette pensée à Noa'h. La Torah complimente celui-ci pour avoir été Tsaddik et intègre étant encore un « homme ». Il n'a pas attendu d'être devenu vieux pour se mettre en quête de la vertu.

*D'après les écrits du Rav Dov Lumbroso-Roth shalita*

### **« Les voleurs honnêtes »**

*Et Hashem dit à Noa'h : « Le terme de toute créature est arrivé à mes yeux, parce que la terre, à cause de toutes les créatures, est remplie d'iniquité ; et je vais les détruire avec la terre. » (Béréshit 6-13)*

Le livre Zéra' Bare'h (tome 1), cité par le Mé'am Lo'ez, explique que chaque fois que l'homme commet une faute, il crée un ange destructeur appelé « terme de toute créature » (« Kets Kol Bassar »). Cet ange destructeur représente en réalité le châtiment de l'homme pour sa faute, et il n'aura de cesse que lorsqu'il aura lutté contre l'homme et l'aura totalement anéanti de ce monde. La seule arme efficace contre ce destructeur est le profond et sincère repentir de l'individu.

De ce fait, en l'an 1536 de la création du monde, lorsque Noa'h était dans sa 480<sup>ème</sup> année, Hashem fait savoir à Noa'h que l'ange destructeur « Kets Kol Bassar » s'est présenté à lui en lui disant que la terre s'est remplie d'iniquité.

Le MAHARAM Ben HABIB écrit que les notables du peuple, qui ont pour vocation de réprimander le peuple sur ses actes, étaient encore plus corrompus que le peuple lui-même qui s'inspirait de leurs mauvais exemples, et c'est pour cette raison que la terre se remplie d'iniquité.

Le Rav poursuit en expliquant au nom du Midrash Rabba, de quelle façon le vol était perpétré.

Lorsqu'ils voyaient arriver sur le marché un homme chargé de fruits à vendre, ils s'approchaient de lui et lui demandaient des renseignements sur sa marchandise et la qualité de ses fruits, faisant mine de vouloir en acheter.

Ensuite, ils lui demandaient s'ils pouvaient en goûter un, comme c'est l'usage lorsqu'on désire acheter des fruits, afin d'en vérifier la qualité, puis ils lui signifiaient qu'ils n'étaient finalement pas intéressés. Et c'est ainsi qu'ils défilèrent l'un après l'autre, jusqu'à que l'homme se retrouvait sans le moindre fruit à vendre. Il ne pouvait pas non plus leur réclamer des dommages, car chacun se défendait en disant qu'il n'avait consommé qu'une petite quantité, comme c'est l'usage lorsqu'on désire acheter des fruits. Mais Hashem, qui scrute les cœurs des créatures, connaît la véritable intention de ces mécréants.

## La propreté du langage

*De tout animal pur, tu prendras sept couples, le mâle et sa femelle; et des animaux non purs, deux, le mâle et sa femelle. De même, des oiseaux du ciel, respectivement sept, mâles et femelles, pour perpétuer les espèces sur toute la face de la terre. (Béreshit 7-2,3)*

On peut se demander pourquoi la Torah ne s'exprime pas plus brièvement au sujet des animaux impurs cités dans ce verset ? En effet, pour désigner en hébreu un animal impur, il est plus court de dire « *Béhema Témea* » que « *Béhema Lo Téhora* » (animal non pur) !

Mais la Guémara Péssa'him (1<sup>er</sup> chap.) répond en disant que la Torah a voulu ici nous inculquer une notion de propreté de langage. L'homme doit s'habituer à ne pas sortir de propos laids de sa bouche, à fortiori des propos grossiers. L'homme doit méditer avant de sortir la moindre parole de sa bouche, afin de vérifier qu'elle ne contient pas un propos laid. C'est ce que nous constatons de la Torah elle-même, qui n'a pas voulu s'exprimer de façon laide en écrivant « animal impur », et préféra allonger sa phrase de 3 mots afin de s'exprimer dans un langage propre. Il est vrai qu'à plusieurs reprises la Torah cite l'expression « animal impur », mais elle a malgré tout voulu réserver un seul endroit où elle modifia sa façon de s'exprimer afin de nous enseigner cette leçon de morale, même si cela ajoute des mots à la phrase.

La Guémara poursuit et raconte que deux élèves étudiaient devant leur maître. L'un d'eux s'exclama : « *Cette Hala'ha nous a épuisé comme des cochons fatigués !* » L'autre dit : « *Cette Hala'ha nous a épuisé comme des chevreux fatigués !* » Ils voulaient exprimer tous les deux leur fatigue conséquente à leur étude. Puisque le premier s'était exprimé de façon laide en comparant la fatigue résultante de son étude à celle du cochon, son maître ne lui adressa plus jamais la parole. Le second qui s'était exprimé de façon propre, bénéficia de la confiance et l'assurance de son maître qui était convaincu qu'il deviendrait un grand érudit, et il en fut ainsi.

La Guémara Sanhédrin (11<sup>ème</sup> chap.) raconte qu'un jour des Cohanim discutaient entre eux du sacrifice 'Hatatt qu'ils avaient consommé (*Le sacrifice 'Hatatt est offert par une personne qui a commis une faute de la Torah de façon involontaire, et la bête est ensuite*

consommée par les Cohanim). L'un d'entre eux dit qu'il avait reçu une belle part. Le 2<sup>ème</sup> dit qu'il avait reçu environ 30 g (Kazaït). Le 3<sup>ème</sup> dit qu'il avait reçu une part équivalente à la queue d'un lézard. Les propos de ce dernier arrivèrent aux oreilles des sages d'Israël, qui vérifièrent les origines de ce Cohen. Ils s'aperçurent qu'il n'était pas un vrai Cohen !!!

## **40 jours de déluge : Mesure pour mesure**

*Car encore sept jours, et je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits ... (Béreshit 7-4)*

Pourquoi 40 jours ?

Le Midrash Rabba et le Zohar expliquent :

Nous savons que les gens de la génération du déluge baignaient dans la débauche et la luxure. Or, la semence de l'homme nécessite 40 jours pour créer un fœtus. En s'accouplant avec des femmes mariées et en donnant ainsi naissance à des enfants Mamzérin (adultérins), ils causèrent la création illégitime de fœtus en 40 jours. C'est pour cela que le déluge dura 40 jours, afin de leur infliger le châtiment mesure pour mesure.

## **Une intention louable contre l'accomplissement d'un devoir de la Torah**

***Noa'h et ses fils, sa femme et les femmes de ses fils vinrent dans l'arche, à cause des eaux du déluge. (Béreshit 7-7)***

**Rashi :** Noa'h était un « *petit croyant* ». Il n'était pas totalement certain que le déluge allait arriver, jusqu'au moment où les eaux du déluge le forcèrent à pénétrer dans l'arche.

Les commentateurs se heurtent à une difficulté de compréhension de ce Rashi :

Comment Noa'h peut-il douter de la venue du déluge, alors qu'il a entendu de la bouche d'Hashem l'annonce de son arrivée imminente (« *J'enverrais un déluge d'eaux sur la terre...* ») ?

De plus, comment Noa'h – sur lequel il est écrit : « *Noa'h a accompli tout ce que lui ordonna Hashem* », qui s'occupa de la construction de l'arche durant 120 ans, et à qui Hashem dit : « *Tu es le seul juste de cette génération* » - comment peut-il malgré tout remettre en question l'arrivée du déluge ?

Dans son livre Béer Yossef, le Gaon Rav Y.Ts. SALENTER z.ts. explique que les hésitations de Noa'h proviennent de sa conviction en la miséricorde et la bonté d'Hashem. Peut-être qu'Hashem n'allait finalement pas détruire le monde. D'ailleurs, voici le commentaire de la Guémara Sanhédrin (102b) sur un verset de notre Parasha :

« *Dans 7 jours, je ferais pleuvoir durant 40 jours et 40 nuits...* » (et également le verset : « *Au bout de 7 jours, les eaux du déluge arrivèrent sur terre...* ») :

A quoi servent ces 7 jours ?

Car Hashem leur a fixé un long moment et un court moment.

**Rashi** explique : Sur le délai de 120 ans qu'Hashem leur avait fixé, il leur ajouta encore 7 jours dans l'espoir qu'ils feraient Teshouva et qu'il ne serait plus nécessaire d'emmener le déluge.

Nous voyons donc que c'est uniquement par conviction en la miséricorde d'Hashem que Noa'h n'entra pas immédiatement dans l'arche, et ce sont les eaux du déluge qui l'ont forcé à y entrer.

Selon cela, on peut encore s'interroger :

Quelle est donc la faute de Noa'h pour être qualifié pour autant de « *petit croyant* » ? Toutes ses hésitations sur la réelle réalisation du déluge n'étaient pourtant fondées que sur la croyance en Hashem et en sa miséricorde !!!

Mais en réalité, nos maîtres nous dévoilent ici une notion fondamentale dans notre service divin :

En entendant les mots : « *Viens, toi et tout ton foyer, au sein de l'arche...* », Noa'h se devait d'exécuter immédiatement le commandement divin et pénétrer dans l'arche, même s'il était possible qu'Hashem fasse preuve de miséricorde envers ses créatures et attende leur repentir.

Il existe parfois des situations où l'on est confronté à l'accomplissement d'une Mitsva, que viennent remettre en question une multitude d'arguments « religieux » ou d'ordre morale, et qui nous font croire que la Mitsva est peut-être à repousser, quand elle n'est pas complètement à annuler.

Il n'est pas rare d'assister à de véritables blasphèmes de la Torah, où l'on piétine ouvertement la Hala'ha, mais pourtant, aucune personne présente ne réagit, pas même les personnes censées être touchées par le mépris exprimé envers la Torah. Cette attitude passive est motivée par des réflexions et des calculs « religieux » qui incitent la personne à croire que dans une telle situation, la Hala'ha – la véritable parole d'Hashem - est peut-être « modifiable » ou « interprétable ».

**Avoir un tel comportement signifie faire preuve de « petite croyance ».**

**Croire totalement en Hashem, c'est exécuter ses commandements sans la moindre réflexion, si louable ou religieuse soit-elle.**

## **Le déluge et les poissons**

*Alors périt toute créature se mouvant sur la terre : oiseaux, bétail, bêtes sauvages, tous les êtres pullulant sur la terre, et toute l'espèce humaine. Tout ce qui était animé du souffle de la vie, tout ce qui peuplait le sol, expira. (Béreshit 7-21,22)*

Selon un avis dans la Guémara Zéva'him (113b), les poissons n'ont pas périés lors du déluge. C'est ce qu'on déduit du verset : « *tout ce qui peuplait le sol, expira* », et non ce qui vivait dans la mer.

Selon cette opinion, le RAMBAN explique que même si les eaux du déluge étaient bouillantes, les eaux de la mer sont restées tièdes, et c'est là que les poissons se sont réfugiés.

Selon le Midrash Rabba toujours expliqué par le RAMBAN, les poissons faisaient aussi partie du décret du déluge, et si on constate aujourd'hui que les poissons existent alors que Noa'h n'en a pris aucun échantillon dans l'arche, c'est simplement parce qu'ils ont été se réfugier dans l'océan, puisque le déluge ne s'est abattu que sur les régions habitées du monde, comme nous l'apprenons également des termes du verset : « *La pluie tomba sur la terre* », et non sur le monde entier.

Selon Rabbenou Ba'hyé, le déluge ne s'est pas abattu sur la mer, et c'est pour cette raison que les poissons ont été épargnés.

La Guémara Zéva'him citée plus haut atteste que le déluge ne s'est pas abattu sur Erets Israël, et les hommes y sont morts seulement des conséquences de la chaleur et des vapeurs de l'eau du déluge qui se propageaient des autres régions.

David A. PITOUN France 5775  
[sheelot@free.fr](mailto:sheelot@free.fr)